

**Le Soir**

Date: 21-02-2022

Page: 1+8-9

Periodicity: Daily

Journalist: Eric Deffet

Circulation: 49050

Audience: 444814

Size: 1 574 cm²

WALLONIE

Un maître architecte s'impose pour éviter les drames de l'été passé P. 8 & 9

Après les inondations, un maître architecte semble s'imposer

La Wallonie ne s'est jamais dotée d'un maître architecte. Le projet est dans les cartons. Le drame de l'été le replace dans l'actualité. Colloque ce jeudi à Namur.

ERIC DEFFET

A lors que la Flandre, dès 1999, et la Région Bruxelles-Capitale, en 2010, sont passées à l'acte depuis longtemps, la Wallonie tarde toujours à se doter d'un maître architecte (ou bouwmeester) qui fixerait et incarnerait une ligne qualitative pour les chantiers publics et conseillerait l'autorité politique en matière d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Souvent évoquée, sa désignation n'a jamais dépassé le stade du projet.

La perspective figure pourtant dans la déclaration de politique régionale (DPR) approuvée à l'été 2019 par le PS, le MR et Ecolo, partenaires de la nouvelle majorité. C'est sans discussion possible, en toutes lettres : « Le gouvernement créera (...) une fonction de maître architecte régional wallon pour les projets publics. »

Les missions sont définies dans la foule. Un : « stimuler l'organisation adéquate des marchés publics, permettant de faire émerger une architecture contemporaine de qualité et durable ». Deux : « conseiller le gouvernement pour la cohérence spatiale et la qualité architecturale ». Voilà qui est clair, même si le modèle devrait être affiné pour répondre aux spécificités wal-

lonnes.

Pas avant 2023

Mais la route est (très) longue. Willy Borsus (MR) s'était exprimé au parlement en 2020 : le maître architecte wallon, ce serait pour 2022, selon lui. En septembre dernier, le ministre de l'Aménagement du territoire a de nouveau été interrogé : « Oui pour l'application de la DPR ! En 2023, en calibrant au mieux le dossier de manière à atteindre les objectifs fixés. » Circonstance atténuante : le gouvernement a eu, il est vrai, d'autres chats à fouetter avec le covid, les inondations et le plan de relance.

En 2023, alors ? Autant dire que si la procédure est engagée l'an prochain, elle risque de buter sur l'échéance électorale du printemps 2024, le temps de préparer le dossier, de chercher puis de désigner l'oiseau rare qui remplira la fonction. A ce train-là, le dossier risque bien de se retrouver au menu des futures négociations de la majorité suivante, avec les incertitudes que cela suppose.

A tous les niveaux, ceux qui militent pour la désignation d'un bouwmeester pour le sud du pays commencent à perdre patience.

D'autant plus que, l'été dernier, les inondations catastrophiques ont appor-

té de l'eau à leur moulin, si l'on ose dire : la nécessité de reconstruire les zones détruites par les crues torrentielles offre une occasion historique de réfléchir en profondeur au bâti public mais aussi privé, notamment en zone inondable, aux rapports entre l'homme et la nature ou

aux conséquences de l'évolution du climat sur nos modes de vie. Du pain béni pour un maître architecte !

Avec la Fédération

Députée wallonne et architecte de profession, la Liégeoise Veronica Cremasco (Ecolo) est en première ligne dans ce dossier : « Pour les pouvoirs publics, construire est un acte culturel fort au-delà des questions liées à l'aménagement du territoire. C'est aussi un acte politique majeur parce que la Région ou les communes, par exemple, peuvent donner le ton à l'intention de toute la population, par exemple pour la qualité des matériaux ou les économies d'énergie. L'architecture publique a une dimension exemplaire. »

Et pourtant, la question du maître architecte semble se heurter à l'indifférence des milieux politiques wallons, à

quelques exceptions près : « J'ai l'impression que tout le monde s'en fout ! », déplore Veronica Cresmasco. « En outre, le dossier se heurte à une réalité institutionnelle : il suppose une collaboration étroite entre la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. »

C'est dans ce cadre, plutôt et pleinement d'actualité en raison des inondations, que la cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Institut culturel d'architecture Wallonie-Bruxelles ont uni leurs efforts, avec le

parrainage du *Soir*, pour forcer le destin et mettre autour de la table tous les acteurs du dossier lors d'un colloque qui se tiendra ce jeudi 24 février à Namur.

Le casting vole haut, avec notamment six ministres annoncés, wallons, de la Communauté française et de la Commu-

nauté germanophone. De quoi forcer le destin ?



Les inondations catastrophiques qui ont déferlé sur une partie de la Wallonie nécessitent aujourd'hui une réflexion en profondeur sur le bâti public mais aussi privé, notamment en zone inondable. Typiquement du ressort d'un maître architecte. © HANS LUCAS/AFP

l'urbaniste « Pour la Vesdre, cette expertise aurait été utile »

E.D.

Avec l'Université de Liège, Paola Viganò est chargée de rédiger un master plan en vue de la reconstruction de la vallée de la Vesdre, épicerie des inondations de juillet 2021. L'architecte et urbaniste italienne est une pointure dans son domaine. En France, elle a obtenu le Grand Prix de l'urbanisme en 2013. Elle a notamment réfléchi à l'avenir de Bergame, de Sienna, de Brest et s'est penchée sur le Grand Paris. Chez nous, elle a travaillé à Anvers, Bruxelles, Tournai, Charleroi et, depuis peu, La Louvière. Avant la Vesdre, elle a parcouru la vallée de la Durance, notamment.

Un maître architecte en Wallonie ? « J'y suis favorable », répond-elle du tac au tac. Expérience à l'appui : « En Belgique, j'ai connu tous les maîtres architectes. Ces figures sont très importantes. Pour la Vesdre, il aurait été très utile d'avoir quelqu'un qui travaille et réfléchit à la qualité du bâti, de l'espace et des infrastructures. Cela nous aiderait à tenir les fils de la conversation avec tous les partenaires de la vallée. Mais pas uniquement : nous avons besoin de quelqu'un qui aide à tisser les liens avec la Wallonie ou l'Europe pour les questions de financement. »

Paola Viganò s'imprègne de la vallée de la Vesdre, où elle compte disposer d'un pied-à-terre professionnel pendant l'année que durera sa mission, qu'elle compte mener en équipe (1) : « Nous avons été frappés par l'amplification des dégâts de l'amont vers l'aval. On voit aussi que cette catastrophe naturelle s'est ajoutée à une crise économique dans cette région, ce qui offre un contexte très compliqué pour ce master plan. Celui-ci ne devra pas se limiter à la question des inondations. Il faut réfléchir à la fois à la situation de chaque commune et à une vue d'ensemble. »

La rivière aura à coup sûr une place centrale dans la réflexion qui débute : « Nous devons comprendre les scénarios hydrauliques que les spécialistes mettront à notre disposition. Il faudra restituer à cette vallée une forme de solidarité entre l'amont et l'aval, les

hommes et la nature, l'agriculture et les forêts. Mais il est certain qu'il faudra rendre la primauté à l'eau, lui donner un peu de l'espace qui lui a été enlevé. Et ne jamais oublier que l'espace naturel de la Vesdre, c'est tout le fond de la vallée. On peut mesurer combien d'espace on lui a enlevé et combien il faut lui rendre. La Vesdre sera autour de la table des discussions. Ce master plan est vital pour elle. »

Une large consultation

Les questions hantent les habitants depuis Eupen jusqu'aux portes de Liège, ainsi que les autorités locales : quelle sera la place des hommes et des femmes dans la vallée ravagée ? Faut-il reconstruire les zones sinistrées ou aller vivre ailleurs ? « Les phénomènes naturels sont très complexes, l'étude hydraulique va nous aider à les comprendre. Mais il faudra sans doute apprendre à construire différemment », dit déjà Paola Viganò.

L'attachement des Liégeois à leur vallée a ému l'urbaniste italienne. Mais il faut en quelque sorte rester raisonnable : « Construire à cet endroit, qu'est-ce que cela implique ? On le sait, désormais... Les habitants ont montré

leur capacité de résilience, cette forme d'élasticité qui permet qu'un phénomène nous traverse et que l'on puisse ensuite revenir à ce que l'on était avant le drame. Mais j'ai vu les cimetières de voitures, les conduites détruites, les arbres qui ont perforé des maisons. Il y a eu des morts. Dire que l'on va vivre avec l'eau et qu'on sera résilient est sans doute trop simple. »

L'architecte le garantit : le master plan fera l'objet d'une large consultation. « Nous voulons aider cette vallée à revivre et à se préparer à d'autres risques, dont on ne sait rien. Il n'y aura pas de notre part de préconisations agressives. Nos propositions seront discutées avec les habitants, les communes et le gouvernement wallon, avec l'idée de cette solidarité à créer tout au long de la vallée, dans toutes ses dimensions. »

(1) En plus du master plan commandé à Paola Viganò et à l'Université de Liège, des marchés ont été attribués en vue du développement, dans la vallée de la Vesdre, de quartiers durables à Liège, Chaudfontaine et Trooz (Baumans-Deffet et agence Ter) ainsi qu'à Limbourg, Verviers et Pepinster (MAS-Grau-Taktyk-Aries consultant-Idea Consult).



« Il faudra sans doute apprendre à construire différemment », dit Paola Viganò, chargée de rédiger un master plan en vue de la reconstruction de la vallée de la Vesdre. © BELGA.

missions Un maître architecte wallon pour quoi faire ?

DÉCODAGE

DANIEL COUVREUR

Contrairement à ce que son titre peut laisser supposer, un bouwmeester ne bâtit rien. Le mot a été inventé par nos voisins néerlandais, au XIX^e siècle, pour désigner le « Maître Architecte » du royaume. En Belgique, la fonction n'existe que depuis 1999, date à laquelle la Flandre s'est choisie un bouwmeester. La Région de Bruxelles-Capitale a suivi, dix ans plus tard, et la Wallonie n'a pas encore franchi la Vesdre, à défaut du Rubicon.

Les missions premières d'un maître architecte consistent à créer les conditions d'une architecture innovante, à tracer les lignes d'un aménagement du territoire respectueux de l'environnement, du patrimoine et des habitants. Il veille, en même temps, à la transparence des procédures urbanistiques, à la qualité technique du bâti, à l'économie et à la durabilité des projets. Indépendant de l'administration, il dispense principalement des conseils sur la construction et la gestion de bâtiments publics.

Dans un pays célèbre pour avoir une brique dans le ventre, l'exercice ne va pas toujours sans casse. En Flandre, la volonté de transparence et d'excellence du bouwmeester s'est parfois heurtée de front au réalisme de la classe politique. Taxé d'élitisme, Peter Swinnen, le bouwmeester, a été critiqué par la N-VA pour sa vision trop ambitieuse de l'architecture, alors même que son action et celle de ses prédécesseurs avaient contribué à hisser sa Région au rang des terres d'architecture innovante... A Bruxelles, en 2021, des membres francophones de l'Ordre des architectes ont accusé le maître architecte Kristiaan Borret de favoriser les bureaux néerlandophones dans les concours, remettant en cause la transparence des procédures.

1

A quoi sert concrètement un maître architecte ?

En 1999, Bob Van Reeth, le premier bouwmeester du pays, a été nommé par le gouvernement flamand. Il s'est principalement attaché à objectiver les procédures d'appels d'offres publics et à sensibiliser les autorités à l'importance des master plans. Son succes-

seur, Marcel Smets, un théoricien respecté de l'urbanisme, a mis l'accent sur les questions d'infrastructures et de

qualité des espaces publics. La Flandre lui doit, entre autres, la bible de l'école du futur, un vaste programme de modernisation des bâtiments scolaires. A sa suite, Peter Swinnen a développé des projets pilotes en faveur de l'innovation dans la construction de logements ou de l'intégration de l'art dans l'espace urbain.

A Bruxelles, Olivier Bastin, fondateur de la coopérative d'architectes L'Escaut, a été le premier à occuper le poste. Il s'est principalement attaché à définir les procédures de concours et de marchés publics. Depuis 2015, l'architecte designer gantois Kristiaan Borret lui a succédé, élargissant le champ d'action du maître architecte aux procédures visant les projets de construction privés, en y intégrant les problématiques liées au changement climatique et l'ouverture des débats à la société civile.

2

Quels sont les pouvoirs d'un maître architecte ?

Le bouwmeester flamand actuel, Erik Wieërs, a été sélectionné via un appel d'offres public. Son équipe compte dix-sept personnes, dont huit sont chargées de l'accompagnement des marchés publics d'architecture. Il conseille le gouvernement régional, mais les ministres ne sont pas tenus de solliciter son avis, au contraire de son homologue bruxellois.

Le maître architecte de la capitale est, pour sa part, à la tête d'une équipe de plus d'une quinzaine d'experts. Il travaille de manière transversale avec toutes les instances concernées par le développement urbain, aussi bien au niveau fédéral, communal que régional. Il est obligatoire de le consulter pour tout projet dont l'ampleur dépasse les 5.000 m². Il encadre les marchés publics et promeut la qualité de l'architecture au travers de concours ou de projets pilotes. En Flandre comme à Bruxelles, le mandat du bouwmeester et du maître architecte est de cinq ans renouvelables.

3

Quel rôle pour le futur maître

architecte wallon ?

Vingt ans après la Flandre et dix ans après Bruxelles, l'idée de doter la Wallonie d'un maître architecte a été inscrite dans la Déclaration de politique régionale de 2019. Il est spécifié qu'il aura notamment pour mission d'accompagner les projets d'architecture publics, de faire émerger une architecture contemporaine de qualité et durable, de réfléchir aux enjeux de l'architecture face aux défis climatiques et environnementaux. En pratique, il dépendrait directement du gouvernement.

Aujourd'hui, cette déclaration en est toujours au stade des intentions. Certains semblent craindre que le maître architecte s'érige en pouvoir intermédiaire ou se pose en obstacle aux décisions politiques en matière urbanistique. Sa vocation est ailleurs : c'est un émulateur. Il a pour objectif de faire prendre de la hauteur, d'anticiper les évolutions réglementaires, de viser l'excellence en libérant les architectes des compromissions politiques, des lobbies de la construction comme de la promotion immobilière. Il peut apporter cette vision à 360 degrés embrassant l'ensemble du territoire wallon, que ne peuvent avoir des maîtres architectes locaux comme ceux d'Anvers, de Gand ou de Charleroi. Sans maître architecte, la Wallonie ne pourra prétendre à une gestion cohérente de l'espace, du bâti, de ses ressources foncières, naturelles, hydrologiques. Ce n'est pas un luxe mais l'instrument d'un véritable projet d'avenir pour la société.

Suivez le colloque en direct ce jeudi

« Quel maître-architecte pour la Wallonie ? » Cette question est au centre d'une rencontre organisée ce jeudi 24 février à partir de 16 h par la cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Institut culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles. Les débats auront lieu dans le cadre prestigieux du parlement de Wallonie, à Namur, mais pourront être suivis à distance. Ils permettront d'abord de faire le point sur la situation des politiques architecturales en Europe. Dès 16 h 45, un débat regroupant plusieurs maîtres architectes et l'urbaniste Paola Vignato dressera le tableau des outils de la qualité architecturale et paysagère en Belgique. Enfin, à partir de 18 h, ces experts participeront à une table ronde qui regroupera pas moins de six ministres : Willy Borsus, Bénédicte Linard, Christophe Collignon, Philippe Henry, Frédéric Daerden et Isabelle Weykmans. Un débat animé par Béatrice Delvaux, éditorialiste en chef du *Soir*. Pour suivre cette rencontre en direct, inscrivez-vous sur www.cellulearchi.be.E.D.



Un maître architecte prend un peu de hauteur pour définir les caractéristiques des villes et des campagnes entre les pouvoirs publics, les promoteurs et les citoyens. © MATHIEU GOLINVAUX.